

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 MAI 2025

DELIBERATION 2025_066

Objet : Approbation des Comptes Administratifs 2024 des budgets annexes
Service de Portage de Repas à Domicile et Gestion des SPIC

Séance du mardi vingt mai deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le treize mai deux mille-vingt-cinq.

Présents (60) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Delphine LEBLANC (Suppléante) - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Bernard DENTENER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Bernadette DELANGUE-CARDON (Suppléante) - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSSENS - Thierry DEHONDT - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Virginie DELESTRE - Guy LEROY - Pierre-Louis RUYANT - Sylvie HEMELSDAEL (Suppléante) - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (12) :

Arnaud DEVILLEZ à Antony GAUTIER - Gaëlle LEFEVRE à Didier TIBERGHIEU - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Marjorie VANDENBERGHE à Dominique JOLY - Pierre GRANDGENEVRE à Christophe LEGROIS - Florence BRISBART à Michel DUHOO - Audrey SCHERRIER à Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL à Céline SAUZEAU - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Fabrice DELANNOY à Jérôme DARQUES - Bertrand CREPIN à Thierry DEHONDT

Effectif du Conseil de Communauté : 88

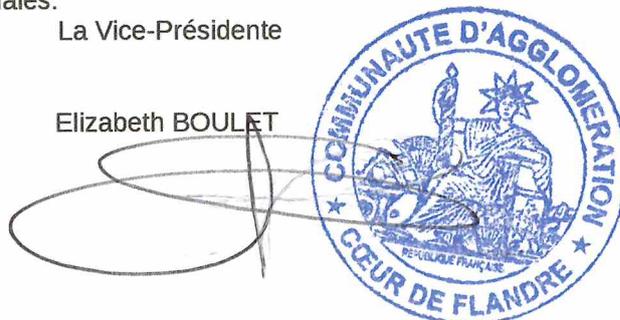
Nombre de votants : 72

Secrétaire de séance : Jean-Luc DEBERT

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

La Vice-Présidente

Elizabeth BOULET



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 MAI 2025

DELIBERATION 2025_066

Objet : Approbation des Comptes Administratifs 2024 des budgets annexes Service de Portage de Repas à Domicile et Gestion des SPIC

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, réuni sous la présidence de Mme Élisabeth BOULET élue Présidente de séance pour le vote de la présente délibération, a pris connaissance des Comptes Administratifs de l'exercice 2024 des Budgets Annexes « Service de Portage de Repas à Domicile » et « Gestion des SPIC », dressés par le Président.

Les Comptes Administratifs peuvent se résumer ainsi (en euros) :

Budget annexe Service de Portage de Repas à Domicile :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 490,08 €		72 949,52 €
Opérations de l'exercice	1 296 047,92 €	1 296 413,98 €	91 127,32 €	124 006,60 €
Totaux	1 296 047,92 €	1 297 904,06 €	91 127,32 €	196 956,12 €
Résultat de clôture	0,00 €	1 856,14 €	0,00 €	105 828,80 €
Restes à réaliser			0,00 €	

Report en section de fonctionnement (R002) : 1 856,14 €

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Report excédent section investissement (R001) : 105 828,80 €

Budget annexe Gestion des SPIC :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat de clôture	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00

Considérant que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion adoptés par délibération du 20 mai 2025 ;

Il vous est proposé :

- de donner acte au Président de la présentation des Comptes Administratifs des Budgets Annexes « Service de portage de repas à domicile » et « Gestion des SPIC »,

- de constater les identités de valeurs, relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice, aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- de voter les présents Comptes Administratifs 2024.

Vote :

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 20 mai 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance

La Vice-Présidente,

Elizabeth BOULET

Jean-Luc DEBERT

